

# / Pour une stratégie territoriale durable

Plaidoyer de trois « urbanistes des territoires » pour une évolution des pratiques professionnelles.

**L'**urbanisme est actuellement en recherche de positionnement dans un contexte où le « court termisme » prime (une finance déconnectée de la réalité économique et sociétale, une approche politique essentiellement électorale, un déficit de conscience solidaire). L'urbanisme et l'aménagement demeurent des disciplines du long terme et de l'intérêt général : en tant que tels, ces domaines ne doivent pas se laisser cantonner à leur dimension opérationnelle, mais bien affirmer leur sens des finalités.

## La recherche d'un équilibre territorial

Il y a là un défi important pour notre profession qui doit éviter de se laisser cantonner à l'intervention sur les seuls espaces bâtis, alors que le territoire comporte globalement beaucoup plus de vides que de pleins.

Le décideur et le professionnel sont clairement appelés à prioriser les choix d'aménagement, d'une part en respectant les espaces non bâtis, et d'autre part en articulant les entités urbaines avec les réseaux de transport collectif. L'élaboration de tous les schémas directeurs, les schémas de cohérence territoriale (SCOT) pour la France, a pour objet de définir les règles d'implantation de nouveaux quartiers en fonction des possibilités d'accompagnement par des déplacements urbains proportionnés et par des services adaptés à l'urbanisation prévue. Le SCOT doit également permettre de délimiter les secteurs où l'on peut construire, pour stopper enfin l'étalement urbain, ce qui n'est pas si facile avec la pression du « court termisme » évoquée précédemment.

## L'affirmation de la maîtrise d'ouvrage en amont

Il y a un point commun fort entre le décideur et le professionnel de l'aménagement : c'est l'affirmation d'une intervention en amont et une mise au point très nette de la relation avec la maîtrise d'œuvre à ce sujet. La confusion n'est plus possible, car la maîtrise d'ouvrage est la seule à pouvoir définir les objectifs et à permettre aux professionnels de les traduire en termes de stratégie et de programmation. L'indépendance de la maîtrise d'ouvrage est alors un garant de qualité pour le processus de l'aménagement, afin qu'il ne soit pas perturbé par des démarches ponctuelles de conceptions d'objets bâtis

et d'espaces publics. Nous devons aller du global au local et non l'inverse, en l'occurrence.

## De nouvelles perspectives pour la profession

Pour clarifier nos objectifs, il est bon de changer de braquet, afin de repositionner notre discipline aux avant-postes du service à la population, afin d'assurer son bien-être et la qualité de son cadre de vie.

Les nouveaux métiers ont fait l'objet d'études et d'analyses depuis une vingtaine d'années. Il y a maintenant un cap à passer : de nouveaux domaines d'intervention continuent à éclore (urbanisation durable, prise en charge effective du volet social des opérations, intégration de la santé publique dans l'ensemble des démarches, développement de la multimodalité dans les mobilités urbaines et péri-urbaines, notamment). Il faut apprendre à les mettre en place de manière compatible avec les domaines préexistants : une greffe des apports sur l'existant est la solution pour avancer de façon aussi harmonieuse que possible.

**Notre profession doit éviter de se laisser cantonner à l'intervention sur les seuls espaces bâtis**

## Les conditions d'une véritable stratégie territoriale

La territorialisation de la stratégie de développement nécessite au préalable une expertise faisant ressortir les enjeux thématiques et spatiaux : la complémentarité

des secteurs urbains et ruraux est à prendre nécessairement en compte. Les besoins économiques seront regardés avec une vision interdisciplinaire. Quant à la stratégie habitat, elle doit coller au plus près des objectifs communaux et intercommunaux afin de dimensionner la capacité d'accueil et la typologie des logements (offre d'un habitat diversifié et intergénérationnel). Quand les collectivités sont autorités organisatrices des transports, elles peuvent développer leur réseau en évaluant au préalable ses capacités à accueillir ce développement.

L'urbanisme ne gardera donc du sens que s'il investit la stratégie territoriale. Ce qui implique pour les professionnels de manier avec art les curseurs de la méthodologie, des thématiques et de l'applicatif, sans se laisser enfermer dans un seul de ces domaines. / **Bernard Lenseil, Emeline Maul et Éric Raimondeau** (Urbanistes des Territoires)